

## Une figure politique du 19<sup>e</sup> siècle, François-Xavier Lemieux

Andrée Désilets, c.n.d.

Volume 20, numéro 4, mars 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302616ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302616ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Désilets, A. (1967). Une figure politique du 19<sup>e</sup> siècle, François-Xavier Lemieux. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 20(4), 572–592.  
<https://doi.org/10.7202/302616ar>

## UNE FIGURE POLITIQUE DU 19<sup>e</sup> SIÈCLE, FRANÇOIS-XAVIER LEMIEUX

N.D.L.D. *Cet article est un résumé d'une thèse écrite par Sœur Andrée Désilets, c.n.d., sous la direction de M. Jean Hamelin, pour l'obtention d'un diplôme d'Etudes supérieures en Histoire (DES), et soutenue à l'Université Laval, le 24 avril 1964.*

*L'auteur, une religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, est l'arrière-petite-fille de sir François-Xavier Lemieux. Mais Sœur Désilets s'est méfiée, ainsi qu'elle le dit dans l'Avant-Propos de sa thèse, "d'une étude historique réduite aux dimensions fragiles et discutables du souvenir et d'un portrait sorti d'un atelier de famille". Elle est donc allée à des sources sûres pour "corriger au besoin la physionomie connue, laisser apparaître des traits nouveaux et s'atténuer d'autres traits jadis bien marqués". Par héritage familial, Sœur Andrée Désilets avait en sa possession environ 500 lettres manuscrites de 1872 à 1933, ainsi que divers documents imprimés ou dactylographiés. Tel fut le point de départ de sa recherche. Elle a ensuite inventorié les 22 boîtes du fonds Lemieux aux Archives de la Province de Québec; puis, elle a travaillé aux Archives du Séminaire de Québec, et aux Archives judiciaires de Québec, ainsi qu'aux Archives publiques du Canada et aux Archives de l'Archevêché de Rimouski. Elle a enfin parcouru la Gaspésie, dans l'espoir de compléter sa documentation dans les archives paroissiales. Mais, là, sa cueillette a été pauvre: "La correspondance et les cahiers de prône, que devraient conserver les voûtes des presbytères, ont été malheureusement détruits, nous en avons la conviction", affirme Sœur Désilets dans l'Introduction de sa thèse. L'auteur a enfin complété sa documentation à différentes sources imprimées: documents officiels, mandements et circulaires d'évêques, discours politiques, journaux et revues, guides politiques, études générales et monographies relatives à la politique de 1872 à 1898.*

## INTRODUCTION

Pour reconstituer le visage et la carrière politique de François-Xavier Lemieux<sup>1</sup>, nous avons la tradition orale. Mais celle-ci ne peut assurer l'authenticité de la physionomie et la vérité des faits qu'une fois contrôlée par les sources écrites. Nous nous sommes donc mise en quête de traces sûres et nous avons interrogé les documents des différentes archives.

Après de telles recherches, nous avons éprouvé l'impression d'abondance et de richesse, qu'exprime L.-O. David, dans *Au soir de la vie* :

Voilà un homme dont la vie ressemble à une forêt touffue, pleine des essences les plus variées et les plus riches ! Voilà une personnalité dont le nom éveille tout un monde de souvenirs intéressants et joyeux<sup>2</sup>.

De fait, la vie publique de Lemieux est très longue. Elle s'étend sur une soixantaine d'années, puisqu'elle s'ouvre avec son admission au barreau en 1872, pour ne se terminer qu'à sa mort en 1933. Et des jugements, qui précèdent de peu son décès, prouvent qu'il meurt à la tâche, après soixante ans d'une activité aussi dense que variée.

François-Xavier Lemieux appartient à plus d'un monde. Témoin de l'établissement de la Confédération canadienne, il a

---

<sup>1</sup> François-Xavier Lemieux naît le 9 avril 1851, sur le territoire actuel de Saint-David-de-l'Auberivière. Il fait ses études au Collège de Lévis puis au Séminaire de Québec, et sa cléricature, chez Gilbert Larue. Il est admis à la pratique du droit le 5 juillet 1872. Il devient un des grands avocats-criminalistes du Barreau de Québec. Il se livre également à la politique active de 1872 à 1897. Le 13 novembre 1897, F.-X. Lemieux est nommé juge de la Cour supérieure pour le district d'Arthabaska, où il succède à son beau-père, Marc-Aurèle Plamondon. Le 7 juillet 1898, il passe à Sherbrooke et, le 30 avril 1906, il laisse le district judiciaire de St-François pour celui de Québec. Le 9 mai 1911, il est nommé juge en chef suppléant de la Cour supérieure de la province de Québec, et juge en chef titulaire, le 2 février 1915. Il occupe cette charge jusqu'à sa mort, le 18 juillet 1933. En juin 1914, il a été créé Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et, en janvier 1915, Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges.

<sup>2</sup> L.-O. David, *Au soir de la vie* (Montréal, Beauchemin, 1924), 240.

de l'attrait pour la politique. Pendant un quart de siècle, sous le commandement des Joly de Lotbinière, des Laurier, des Mercier et des Marchand, avec les Langelier, les Tessier et les Fitzpatrick comme compagnons d'armes, il œuvre à la montée d'un deuxième grand parti politique dans le Québec. Jusque-là, le parti conservateur avait dominé au provincial comme au fédéral. Mais, en 1894, Marc-Aurèle Plamondon pourra écrire à son gendre :

Vous êtes bien heureux, vous et les autres de la génération nouvelle. Nous, les anciens, nous avons mangé le pain plus noir, en maçonnant les fondations du parti. Mais nous étions heureux tout de même; et, dans la plaine aride où nous semions notre travail, nous voyions à l'horizon se dorer les moissons d'aujourd'hui<sup>3</sup>.

Pourtant, si les luttes et les hasards de la politique l'enthousiasment et lui offrent les émotions et les combats dont sa nature a soif, Lemieux n'en néglige pas pour autant sa vie professionnelle. Il consacre vingt-cinq ans au barreau, et Israël Tarte note qu'

A Québec et dans les districts environnants, quiconque a fait un mauvais coup ou est accusé d'en avoir fait un, retient les services de M. Lemieux. La liste de ceux qu'il a sauvés de l'échafaud ou de la prison est longue !<sup>4</sup>

Élevé à la magistrature en 1897, il meurt en fonction, trente-six ans plus tard. Depuis 1911, il occupait la charge de juge en chef de la Cour supérieure dans la province de Québec.

Cette fructueuse carrière juridique déborde en quelque sorte le barreau et la magistrature. Entraîné par une ambition que justifient ses talents et son esprit de travail, Lemieux accepte, en effet, les honneurs civils et religieux et, avec eux,

<sup>3</sup> M.-A. Plamondon à F.-X. Lemieux, 13 décembre 1894, AAD, FL 1894. Pour désigner le fonds d'archives en notre possession, nous avons adopté le sigle AAD (Archives Andrée Désilets).

<sup>4</sup> J.-I. Tarte, *Notice biographique de F.-X. Lemieux, C.R., M.P.*, APQ, FL 20.

les responsabilités qui en sont la rançon. Il ajoute ainsi une dimension à sa personnalité historique. Déjà politique et homme de droit, il devient apôtre social. Mgr Camille Roy le remarque dans une lettre de 1922 :

[...] Elle [votre carrière] appartient à tous vos compatriotes de la Province de Québec et du Canada, puisque c'est pour eux que vous avez vécu les longues et laborieuses années que la Providence vous a accordées [...] A toutes les étapes de votre vie, vous avez uni dans vos efforts et dans vos œuvres le meilleur de votre cœur et de votre intelligence. Et c'est ce qui fait de votre vie un apostolat<sup>5</sup>.

C'est donc un triple personnage que résume François-Xavier Lemieux et c'est ce triple personnage qui s'offre à notre recherche.

Mais, de peur de ne donner qu'une vision superficielle de l'homme complet, nous en dégageons le politique, sur qui nous porterons notre regard et notre attention.

Ce sont des préférences personnelles qui nous orientent vers l'homme politique. N'est-ce pas le politique qui a livré le message le plus intéressant et le plus controversé ? Si le criminaliste et le magistrat ont fait l'unanimité chez les journalistes et les écrivains, le politique a été objet de contradictions. Au soir de la mort de sir François, Adjutor Rivard écrit : "Il a joué un grand rôle sur la scène politique<sup>6</sup>." Et *L'Événement* abonde dans le même sens :

Particulièrement apte à la lutte politique, il s'enrôla de bonne heure dans cette petite phalange de jeunes libéraux, qui, grâce à ses talents, à un courage indomptable, et aux circonstances, fit la conquête de l'électorat canadien-français. [...] Monsieur Lemieux se livra si ardemment à la politique qu'il compromit presque sa carrière professionnelle<sup>7</sup>.

<sup>5</sup> Mgr C. Roy à F.-X. Lemieux, 30 octobre 1922, APQ, FL 11.

<sup>6</sup> A. Rivard, *L'Action catholique*, 18 juillet 1933.

<sup>7</sup> *L'Événement*, 19 juillet 1933.

Par contre, dans *Au soir de la vie*, L.-O. David montre plus de réticence :

Mais, absorbé par l'exercice de sa profession, il se contenta à la Chambre de faire de temps à autre quelques éloquents discours; il ne joua pas le rôle actif qu'on attendait <sup>8</sup>.

Face aux documents et à l'opinion qu'ils expriment, nous voulons vérifier ces témoignages qui en résument tant d'autres, former un jugement de valeur et apporter une réponse qui ne soit plus douteuse sur le politique que fut François-Xavier Lemieux. Nous avons, d'ailleurs, un avantage sur les contemporains de Lemieux, celui du recul qui, tout en favorisant l'objectivité du jugement, en permet la libre expression.

Le souci de clarté et de profondeur dans l'analyse qui nous justifie d'avoir assigné des limites à notre sujet, en explique également la présentation, qui n'a pas voulu échapper à la direction sûre que donnent les dates, jalons indispensables à toute étude historique. Notre monographie comprendra donc quatre chapitres :

Premières armes, 1872-1883 ;  
 Le député de Lévis, 1883-1890 ;  
 Lemieux et Mercier, 1892-1894 ;  
 Double victoire et fin de carrière, 1897.

Après ces diverses rencontres avec François-Xavier Lemieux, le politique sera là, bien vivant sous nos yeux. Nous tenterons alors de le mesurer et de le situer dans la faune politique de l'époque. Peut-être même pourrions-nous découvrir sur ce visage quelque trait capable de mettre en lumière le type du politique de la fin du 19<sup>e</sup> siècle au Canada français. Ainsi, nous aurons fait œuvre historique, puisque l'historien "n'est pas celui qui sait, mais celui qui cherche" <sup>9</sup>.

<sup>8</sup> L.-O. David, *op. cit.*, 241. Reproduit dans *l'Événement*, 19 juillet 1933.

<sup>9</sup> L. Febvre, *Le problème de l'incroyance au XVI<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1942), introduction générale, 1.

## CHAPITRE PREMIER

## PREMIÈRES ARMES

1872-1883

Le 5 juillet 1872, *Le Journal de Québec* annonce que François-Xavier Lemieux est reçu au Barreau de la province de Québec. A l'époque — comme maintenant, d'ailleurs — il est rare qu'un avocat se livre exclusivement à la pratique du droit. A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, c'est la politique, dont le droit est l'auxiliaire le plus sûr, qui se présente comme le deuxième pôle sur lequel s'axe la vie d'un avocat.

Lemieux suit la règle commune. Après son admission au barreau, il entre dans la vie publique. À cette époque où s'ouvre la carrière politique de François-Xavier Lemieux, le ciel du parti libéral est loin d'être clément. Les libéraux se sont éloignés du *rougisme*, le vrai, celui qui les condamnait à l'impuissance dans la province de Québec. Ils pratiquent aujourd'hui un libéralisme politique modéré. Mais la population identifie encore leurs principes et leurs aspirations aux principes particuliers et aux aspirations du libéralisme français. Pour beaucoup, le libéralisme politique est le libéralisme catholique plus ou moins déguisé. Son triomphe au Canada français serait accompagné de toutes les calamités sociales et religieuses dont a souffert la France des Robespierre et des Marat. Le clergé a donc ses opinions politiques, ses convictions politiques, ses partis pris politiques. Le peuple illettré et profondément religieux en tient compte; le parti conservateur y trouve un chaleureux appui et se repose sur le sermon politique du curé; le parti libéral en subit les résultats: calomnie et ostracisme.

Indépendamment de cette méconnaissance cléricale et du préjugé populaire, le parti conservateur a certains avantages sur le parti libéral. Maître de l'argent, des industries et du commerce, il est plus en mesure de satisfaire un peuple toujours en quête de pain et de travail. Un article du *Canadien* de 1871 expose de façon claire et originale la situation des deux partis

politiques. Une victoire conservatrice vient d'être enregistrée dans le comté de Lévis. Après avoir parlé des douze mille dollars dont disposait le candidat conservateur, *Vox populi*, le signataire anonyme de l'article, cite le discours de James Patton aux ouvriers du moulin de Saint-Augustin :

C'est deux bords dans la politic: c'est le bord bleu épi le bord rouge. C'est le bord rouge pas bonne en toute, pasque c'est travaille pour les pauvres gens. C'est le bord bleu bonne, because c'est travaille pour le gens riche, épi c'est les gens riches, c'est faire les moulins. C'est vous pas de moulins, c'est vous pas d'ouvrage. Ben, c'est vous autre vote pour Blanchet, ou ben c'est vous crève de faim, épi c'est plus de religion catholique en toute. Fréchet c'est contre les moulins épi contre les curés<sup>1</sup>.

C'est en faveur de ce parti libéral, mis en état d'infériorité par les hommes et les circonstances, que François-Xavier Lemieux fait ses vrais débuts en politique, à titre de simple partisan d'abord, puis de candidat officiel et enfin de militant enthousiaste.

Le 15 juillet 1872, Macdonald dissout les Chambres et annonce des élections générales pour septembre suivant. Lemieux participe à l'élection du comté de Beauce en faveur de Christian Henry Pozer. Depuis 1867, celui-ci représente les Beaucerons à la fois à l'Assemblée législative de Québec et à la Chambre des communes d'Ottawa. Il jouit d'une telle réputation dans son comté que l'opposition hésite à lui faire la lutte. Mais Jean Blanchet se présente enfin comme candidat ministériel, donnant ainsi à François-Xavier Lemieux l'occasion d'aller haranguer les Beaucerons. Pour le jeune homme, c'est un exercice d'éloquence plus qu'une véritable lutte politique. Pozer, au faite de la puissance, remporte une éclatante victoire.

En 1874, Lemieux prend part à une deuxième campagne électorale. Cette fois, il a l'occasion de se manifester combat-

<sup>1</sup> *Le Canadien*, 30 juin 1871. Cité dans P.-G. Roy, *Dates lévisiennes*, (6 vol., 1932-1933), II: 30.



tant courageux et énergique, au milieu des alliés de Louis Fréchette, candidat libéral à la Chambre des communes. Les dernières élections générales datent de 1872 seulement, nous venons de le voir. Mais le scandale du Pacifique et l'accession des libéraux au pouvoir donnent lieu à un retour des députés devant leurs électeurs.

Quand s'annoncent ces élections générales, le parti conservateur sent que la lutte est inutile, voire même impossible dans quelques comtés. À Lévis, cependant, Fréchette a un puissant adversaire. Avec l'abolition du double mandat, J.-C. Blanchet, le représentant de Lévis à la Chambre des communes et à la Chambre provinciale, vient d'opter pour son siège à l'Assemblée législative. Julien Chabot accepte donc de le remplacer à la candidature de Lévis. Et la bataille s'ouvre contre Louis Fréchette. François-Xavier Lemieux est au premier rang de la phalange libérale et les journaux de Québec et de Lévis louent ses brillantes improvisations. Le 29 janvier 1874, Louis Fréchette est élu au Parlement fédéral. Dans tout le pays, d'ailleurs, le résultat est des plus favorables au gouvernement Mackenzie et Hector Fabre de s'écrier dans *l'Événement*: "On peut dire que l'ancien parti ministériel, dont sir John était le chef et dont M. Langevin portait la queue, est anéanti <sup>2</sup>." En réalité, l'éclipse du parti conservateur n'est que passagère. Lemieux a l'occasion de le prévoir au printemps de 1877, lorsqu'il va prêter le concours de son éloquence à Pierre-Alexis Tremblay dans le trop célèbre comté de Charlevoix.

En ces jours de mars 1877, les partis s'affrontent à la fois dans Kamouraska, pour le choix du représentant à la Chambre locale, et, dans Charlevoix, pour l'élection du député fédéral. Dans les deux comtés, l'armée libérale a besoin de renfort et se tourne vers la réserve du vieux Saint-Roch, toujours animée de zèle, toujours avide de bataille. En cette circonstance, Lemieux reçoit des ordres d'Ernest Gagnon, général sur le front de Kamouraska. Il préside ensuite à la répartition des forces selon les besoins respectifs des comtés. La tactique ne peut être la

---

<sup>2</sup> *L'Événement*, 30 janvier 1874.

même sur les deux champs de bataille. Dans Kamouraska, “si nous ne sommes pas plus que grandement trompés, l'élection de l'ami Dumont est certaine”<sup>3</sup>, écrit Gagnon. Il faudra donc se tenir simplement sur la défensive et contenir l'ennemi... surtout à l'heure décisive du dépouillement du scrutin ! Mais, dans Charlevoix, les libéraux devront passer à l'offensive et attaquer de front les forces “langevinistes”. “De cette manière, conclut Ernest Gagnon, les plus éloquents de nos amis pourraient aller à Charlevoix et les autres venir ici”<sup>4</sup>. Sur l'avis de Gagnon, Lemieux, qui sait manier l'arme de la parole, part donc en campagne à travers le comté de Charlevoix. L'éloquence est, en effet, une ligne maîtresse de la personnalité de Lemieux. Comment ne pas dire un mot, ici, de cette éloquence abondante et passionnée, dont nous ont parlé plusieurs témoins de la carrière de Lemieux, et qui faisait dire un jour à un Sherbrookoïse, fervent des assises : “M. Lemieux, mais il ne fait rien, il parle toujours !”<sup>5</sup> Fait pour parler, Lemieux parle, en effet, avec “une éloquence à lui tout seul, faite de passion, de tendresse, de pitié ou d'invectives selon le cas”<sup>6</sup>. Au prétoire, c'est le plaider serré, véhément et pathétique surtout, que L.-O. David a entendu une fois :

Il savait encore mieux que Chapleau émouvoir des jurés jusqu'au point de les faire pleurer, en pleurant lui-même, en faisant appel à leurs sentiments, dans des accents vraiment touchants, avec une voix vibrante, que l'émotion faisait trembler au besoin. Ajoutons à cela une connaissance parfaite de la loi, une argumentation claire, serrée, vigoureuse et une fertilité de ressources inépuisables et on aura la raison de ses succès, de sa renommée<sup>7</sup>.

<sup>3</sup> E. Gagnon à F.-X. Lemieux, Rivière-Ouelle, 15 mars 1877, APQ, FL 5.

<sup>4</sup> *Loc. cit.*

<sup>5</sup> E.-J. Auclair, *Quelques articles analytiques par l'abbé Elie-J. Auclair, dans Le mariage clandestin des catholiques devant la loi du pays, dictum de M. le Juge F.-X. Lemieux*, 65.

<sup>6</sup> J.-I. Tarte, *Esquisse biographique de F.-X. Lemieux, C.R., M.P.*, APQ, FL 20.

<sup>7</sup> L.-O. David, *Au soir de la vie*, 240.

Dans les assemblées politiques, le *husting* devient un théâtre et les journaux de l'opposition parlent de "l'acteur François". Le discours fait de feu, d'esprit et d'ironie se double de tout ce qui peut créer de vivaces émotions: grands éclats de voix, gestes excessifs, regards indignés, etc. Et, quand la vie de magistrat ne lui offre plus que de rares occasions d'exercer son éloquence propre — qui est avant tout une éloquence populaire —, François-Xavier Lemieux se lance dans une campagne de tempérance. De ville en ville et de village en village, ce sont maintenant les voûtes des églises qui retentissent de ses accents vibrants et passionnés.

La qualité d'un tel art oratoire est discutable. Elle a été discutée du vivant même de François-Xavier Lemieux. La plaidoirie et le discours politiques modernes se refusent à tant d'artifices et le bon goût "20<sup>e</sup> siècle" rejette comme surannées les traditions oratoires. Mais si l'on se rappelle que l'éloquence, au prétoire comme sur la tribune publique, a pour objectif de manier et de conduire les foules, si l'on admet que l'orateur doit établir un très fort courant de sympathie avec son auditoire afin de diffuser ses idées et ses sentiments, on accepte de meilleure grâce le décor et tout l'appareil emphatique de l'éloquence d'autrefois. On excuse alors "l'acteur François" d'avoir eu "le don de tout dramatiser"<sup>8</sup>.

Bien qu'ils mettent tout en œuvre pour assurer la victoire libérale, les partisans de Tremblay reviennent vaincus de Charlevoix. Pourtant, la majorité d'Hector Langevin tombe à 56 voix de 211 qu'elle était en janvier 1876. La défaite n'est donc pas complète et les libéraux trouvent le courage de déployer autant d'ardeur en novembre 1877, lorsque revient à Québec-Est la mission de venger ce que les libéraux appellent l'affront d'Arthabaska.

Dans tous les cercles libéraux — et peut-être même au-delà — on a appris avec consternation, en septembre 1877, la défaite

---

<sup>8</sup> *Le Soleil*, 19 juillet 1933.

électorale de Wilfrid Laurier dans Drummond-Arthabaska. Mackenzie en donne l'explication au colonel Waller :

Arthabaska election was lost by carelessness. Laurier was so confident that he failed to have many places attended to, and particularly his populous Parishes where the enemy went the evening before the polling and bought from 60 to 70 of Laurier's votes. There was a little clerical influence used improperly but it was by no means very gross <sup>9</sup>.

Au lendemain de cette défaite, Lemieux fait partie du groupe des fervents libéraux de Québec qui réagissent, afin qu'un homme de la valeur de Laurier ne renonce pas à la politique active. La grande bataille dure trois semaines. Le 29 novembre, c'est l'éclatante victoire de Laurier et du libéralisme politique. Le candidat libéral l'emporte sur Adolphe Guillet dit Tourangeau par une majorité de 315 voix. Quelques jours plus tard, Fournier, le vieux chef libéral du Québec, écrit d'Ottawa à François-Xavier Lemieux :

Je dois vous féliciter sur le triomphe de Québec auquel vous avez beaucoup contribué comme je le vois par les fréquentes mentions que les journaux font de votre nom et de vos discours. Québec-Est a racheté l'honneur du nom canadien-français; car se défaire d'un homme comme Laurier pour d'aussi misérables motifs que ceux qui l'ont fait succomber à Arthabaska était une tache honteuse; grâce au patriotisme du vieux St-Roch, elle est effacée <sup>10</sup>.

Lemieux a mérité ces félicitations du vieux lutteur libéral. À côté d'Ernest Pacaud, d'Alexandre Chauveau, de Jules Tessier, des frères Langelier, il a dépensé son éloquence de tribun pour faire du vaincu d'Arthabaska le vainqueur de Québec-Est.

Grâce à ses campagnes électorales dans les comtés de Beauce, de Lévis, de Charlevoix et de Québec-Est, François-Xavier Le-

<sup>9</sup> A. Mackenzie à Waller, Ottawa, 12 novembre 1877, APC, M.G. 26, B 2, vol. 6.

<sup>10</sup> T. Fournier à F.-X. Lemieux, 6 décembre 1877, APQ, FL 4.

mieux a fait connaître sur les *hustings* une personnalité déjà en voie de succès au prétoire. Dans le monde politique, ses talents et ses mérites de lutteur fougueux et passionné lui ont acquis une certaine notoriété. La presse conservatrice le dénonce à plusieurs reprises. Les libéraux pensent à lui comme à un candidat possible aux prochaines élections provinciales, sans croire cependant que le peuple allait revenir si vite aux urnes électorales. De son côté, François-Xavier Lemieux a pris goût à la vie publique, dont il goûte l'activité et les impondérables. De là germe en lui une ambition bien légitime : finir de poser son personnage dans le monde politique, en étant lui-même le pivot d'une lutte électorale.

L'occasion ne tarde pas à se présenter. Dans un style épique, un ami politique de François-Xavier Lemieux en rappelle l'événement, une dizaine d'années plus tard :

Voilà qu'un beau jour, en 1878, une étincelle électrique traversa notre province, suivie d'un grand coup de foudre. On voulait faire main basse sur nos libertés populaires, empoigner à la gorge "nos institutions municipales", base de notre organisation sociale, faire revivre, ou peu s'en fallait, l'odieux système de la capitation !

Tout le pays se leva. Les jeunes surtout — et tu fus du nombre — embouchant la trompette patriotique, firent entendre une éclatante sonnerie d'alarme...

En un clin d'œil, toute l'armée libérale fut sur pied. J'étais dans ses rangs, et c'est comme simple soldat que j'ai fait la campagne, portant le plus grand nombre de coups et... en recevant le moins possible, cela va de soi !<sup>11</sup>

Cette lettre intime du docteur Dick réfère au coup d'État du 2 mars 1878. Le thème de la campagne électorale est tout indiqué. Il faut sauver la constitution menacée dans sa base, c'est-à-dire les conservateurs. Il faut rejeter un gouvernement qui a trahi sa mission par une législation ruineuse et arbitraire, riposent les libéraux.

<sup>11</sup> E. Dick à F.-X. Lemieux, 14 septembre 1887, APQ, FL 3.

Pour la première fois depuis la Confédération, les rouges peuvent espérer — et en toute lucidité — la majorité des suffrages aux élections provinciales. La commotion politique bouleverse les esprits. Dans certains comtés, on en oublie la vieille rengaine de la question religieuse, pour chanter un refrain d'ordre purement politique : les libertés populaires et les institutions démocratiques. La campagne coïncide avec un mouvement d'assainissement des thèmes électoraux, grâce à l'intervention de certaines autorités civiles et religieuses.

En juin 1877, Laurier a exposé, dans un magistral discours sur le libéralisme, les principes, les doctrines, les opinions, les tendances, ainsi que les faits et gestes du parti libéral. La semence porte déjà son fruit en 1878. D'autant plus qu'un autre discours prononcé par Chapleau, le jour de l'inauguration du chemin de fer des Laurentides, en septembre 1877, occupe beaucoup la presse et ne préoccupe pas moins le peuple. C'est l'union des partis que prône l'orateur de Saint-Lin. Si donc Chapleau espère rapprocher le parti conservateur et le parti libéral, les distinctions politiques ne peuvent être aussi tranchées qu'on l'a toujours prétendu de part et d'autre. Et les sentiments — religieux surtout — peuvent bien être les mêmes chez la majorité, pour ne pas dire la totalité, des citoyens et des chefs politiques des deux camps.

Le peuple commence donc à s'interroger. Il y est stimulé par l'attitude que prend l'Église elle-même. Car en précisant sa position face aux partis politiques, celle-ci semble s'écarter de la voie à sens unique. À la demande des autorités libérales, Rome envoie au Canada un délégué apostolique. Mgr Conroy reçoit maintes recommandations, dont celle de rappeler aux évêques que

l'Église, en condamnant le libéralisme, n'entend pas frapper tous et chacun des partis politiques qui, par hasard, s'appellent libéraux, puisque les décisions de l'Église se rapportent à certaines erreurs opposées à la doctrine catholique, et que, par conséquent, ceux-là font mal qui, sans autre fondement, déclarent condamné par l'Église un des partis politiques du Canada, à savoir le parti appelé réformiste, parti

naguère chaudement appuyé même par quelques évêques <sup>12</sup>.

Le passage du prélat fait un bien immense dans plusieurs endroits où les excès de langage compromettaient jusque-là et la religion et l'intérêt public. Son départ est salué d'une lettre pastorale collective, le 11 octobre 1877. Les évêques défendent à leur clergé d'émettre du haut de la chaire une opinion politique, d'enseigner de voter pour tel candidat ou pour tel parti et, surtout, de mêler les sacrements aux affaires politiques.

La presse libérale se saisit avec avidité de cette lettre comme elle s'est emparée du mandement de l'archevêque de Québec, donné le 25 mai 1876. Elle exploite à fond ces deux documents, y puisant ses armes défensives contre les attaques des orateurs et des organes conservateurs.

Autre plaidoyer indirect en faveur du parti libéral: la série de conférences donnée à l'Université Laval, mettant en relief la différence essentielle qui existe entre le libéralisme catholique et le libéralisme politique canadien. Le conférencier, Mgr Benjamin Pâquet, est un théologien brillant, que des études à Rome ont bien préparé à traiter un tel sujet.

Personne n'était plus compétent que lui sur cette question, puisqu'en 1872, il avait publié un ouvrage sur le libéralisme que la *Civiltà Catholica* [sic] avait déclaré être un fidèle écho des doctrines romaines <sup>13</sup>.

Nourri de ces enseignements, le peuple peut donc donner une majorité libérale en 1878, et maintenir au pouvoir le parti favorisé par le coup d'État du 2 mars.

Les rouges cherchent à présenter un candidat dans tous les comtés de la province. C'est ainsi qu'on invite François-Xavier Lemieux à poser sa candidature pour Bonaventure contre J.-Israël Tarte, qui espérait se faire élire par acclamation:

<sup>12</sup> Card. J. Simeoni, préfet de la Sac. Cong. de la Prop., texte publié par Mgr E.-A. Taschereau, *Circulaire au clergé*, no 104, 7 oct. 1881, dans *Mandements des évêques de Québec*, 1ère série, II, *Cardinal Taschereau*: 271. Cité dans R. Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, II: 77.

<sup>13</sup> Ch. Langelier, *Souvenirs politiques de 1878 à 1890* (Québec, 1909), 35.

Mr. F.-X. Lemieux, of this city, having been presented with a requisition numerously and influentially signed in the County of Bonaventure, asking him to become the Government candidate in opposition to Mr. Tarte, has pluckily acceded to the request, and will leave town probably to-day for the county, with every prospect of success<sup>14</sup>.

Il ne s'agit pas, en effet, de laisser élire par acclamation "celui qui a eu l'insigne honneur de s'attirer, plus peut-être qu'aucun homme public du pays, la haine des rouges"<sup>15</sup>. Tarte est un puissant antagoniste pour le parti libéral, et comme politique et comme journaliste. Déjà, en 1878, il mérite l'appréciation élogieuse que Mercier fera de lui en 1893 :

Il n'y a pas à le nier : Tarte est un rude lutteur  
qui parle aussi bien qu'il écrit, très actif et très  
dévoué<sup>16</sup>.

Lui faire une lutte électorale serrée, c'est rendre double service au parti : garder Israël Tarte dans le comté de Bonaventure pendant la campagne électorale, c'est éloigner du *Canadien* son rédacteur très habile et très vigoureux. Quoique François-Xavier Lemieux ne prétende pas "sceller une fois pour toutes, le sort d'Israël Tarte"<sup>17</sup>, ainsi que l'espère la presse libérale, il a conscience de faire œuvre utile — et combien agréable à sa nature de feu — en allant combattre un des adversaires les plus redoutables du parti libéral.

Dans l'espace de quelques années, Tarte est devenu un solide appui du parti conservateur. Tarte qui, dans sa vie, servira toutes les causes ; dont "le principe fondamental consiste à n'en pas avoir"<sup>18</sup> ; qui est, aujourd'hui, l'ennemi politique de ceux avec qui, demain, il roucoulera de doux propos ; cet Israël Tarte est, au printemps de 1878, "un fier ultramontain"<sup>19</sup>, ainsi qu'il

<sup>14</sup> *The Morning Chronicle*, 12 avril 1878.

<sup>15</sup> *Le Canadien*, 24 avril 1878.

<sup>16</sup> H. Mercier à l'abbé Cantenot, curé de Santeuil, France, 23 septembre 1893, APC, F. Mercier, M.G. 27, I, F 1, vol. 1.

<sup>17</sup> *L'Eclairneur*, 13 avril 1878.

<sup>18</sup> *Le Quotidien*, 21 décembre 1892.

<sup>19</sup> *L'Eclairneur*, 21 décembre 1877.



se nomme, défenseur des causes les plus saintes et ennemi juré des Anglais et des protestants. Lemieux connaît la puissance politique de son adversaire. Il connaît aussi le droit que ce détracteur s'est acquis de tout dire, d'une voix aigre et désagréable, d'un débit saccadé, en formules lapidaires, il est vrai, mais avec tant d'ardeur qu'il entraîne ses auditeurs à l'écouter malgré eux et, surtout, à le suivre malgré eux. "L'un des joueurs les plus intrépides et les plus éloquents du parti libéral"<sup>20</sup>, Lemieux est de force et de taille quant à l'éloquence. Faite de passion et d'art, sa parole onctueuse, volontiers prétentieuse, peut donc faire contrepoids, et en qualité et en efficacité, à l'éloquence à l'emporte-pièce du candidat conservateur.

L'ennemi irréductible se cache ailleurs! Dans le centre et l'est de la province, les esprits évoluent ou, du moins, s'interrogent sur le libéralisme politique. Mais le mouvement en faveur de la pacification, dont les agents d'impulsion sont les autorités religieuses elles-mêmes, n'a pas encore atteint le pays de la Baie des Chaleurs, ou, pour plus d'exactitude, le diocèse de Rimouski. En témoigne une lettre adressée à Mgr Jean Langevin, à l'occasion de son anniversaire de consécration épiscopale. Après les vœux d'usage, Mgr J.-L. Langis, écrit :

Je ne sais trop si Votre Grandeur me permettra un tel rapprochement, mais la pensée, qui se précipite au bout de ma plume, est celle-ci : c'est que, à mon point de vue, un des événements les plus propres à embellir le premier de mai 1878 (jour qui rappellera à Votre Grandeur de profondes émotions) serait le mouvement populaire qui assurerait le triomphe de la dignité et de l'intégrité sur l'intrigue la plus vulgaire et donnerait à notre pays l'espérance de ne pas tomber immédiatement dans l'abîme<sup>21</sup>.

Cette allusion — discrète s'il en est — devient intelligible dans l'éclairage d'un fragment de lettre de François-Xavier Lemieux.

<sup>20</sup> L.-O. David, *Au soir de la vie*, 240.

<sup>21</sup> Mgr J.-L. Langis à Mgr Jean Langevin, 29 avril 1878, AAR, Correspondance de Mgr Langis.

Quelque vingt-cinq ans plus tard, celui-ci écrit à Wilfrid Laurier, qui fait un séjour à Carleton :

C'est dans ce pays lointain [de la Baie des Chaleurs] que je briguai, pour la première fois, les suffrages, en 1878, contre notre ami *commun* Tarte. Croyez-moi, à cette époque, le sol était quelque peu réfractaire aux idées libérales. Je fus, sans cérémonie et du haut de la chaire, décrété de damnation éternelle, parce que vilain rouge que j'étais, j'avais la témérité d'être le candidat des Anglais et des protestants contre un des piliers de l'Eglise, chargé d'*Agnus Dei* et de bénédictions épiscopales de Mgr Jean Langevin. En ces jours-là, le Saint Père ne prêtait pas benoitement aux rouges, comme il le fit plus tard pour Fitzpatrick, un délégué apostolique à qui il a suffi d'éternuer papalement devant Mgr Marois, pour éteindre les charbons ardents de l'enfer et les réduire en poussière.<sup>22</sup>

Délicieuses et malicieuses à la fois, ces quelques lignes trahissent non seulement de fines intentions satiriques, mais aussi une profonde mélancolie. En 1917, François-Xavier Lemieux évoque encore le souvenir de ces luttes à chance inégale. Le ton a changé ; du trait satirique, le vaincu de Bonaventure passe à la plainte :

Mercier et vous-même [sir Lomer Gouin], qui êtes le continuateur de sa politique, aviez réussi à écarter et à apaiser les préventions que l'ancien parti rouge avait fait naître. Vous ne sauriez croire combien nous avons souffert, dans le temps, du mauvais vouloir des curés qui s'obstinaient à voir en nous des mécréants et des ennemis de l'Eglise<sup>23</sup>.

Une si puissante influence jouant en faveur de Tarte, déjà redoutable par son énergie, ses talents et son habileté, compromet les chances de Lemieux. On en est convaincu dans les cercles libéraux de Québec. Au *caucus* qui précède la mise en nomination, on choisit donc Lemieux, non parce qu'il pourra réunir la majorité des suffrages, mais parce qu'il fera une

<sup>22</sup> F.-X. Lemieux à W. Laurier, 23 août 1904, APC, F. Laurier, M.G. 26, G, 1 (a), vol. 333.

<sup>23</sup> F.-X. Lemieux à sir L. Gouin, 6 octobre 1917, APQ, FL 5.

lutte d'enthousiasme contre Tarte, l'ennemi cruel du parti libéral. Lemieux lui-même est sans illusion. Il garde néanmoins son optimisme. Avec l'appui moral et pécuniaire des Anglais et des protestants de la région et de quelques amis de Québec, Lemieux parcourt le comté de Bonaventure, accompagné de tout son attirail : orateurs, cabaleurs, charretiers, etc.

L'élection de 1878 est particulière dans l'histoire de la province de Québec. Elle demande au peuple de faire un choix entre deux programmes politiques ; mais elle l'invite surtout à porter un jugement sur l'acte d'autorité du lieutenant-gouverneur, Letellier de Saint-Just. Sur les *hustings* du comté de Bonaventure, Lemieux fait donc connaître le fond de la politique libérale :

style d'économie et de retranchement qui exemptera le peuple de l'imposition de nouveaux fardeaux <sup>24</sup>.

Il invite encore les électeurs à refuser leur appui aux membres du gouvernement de Boucherville, qui n'ont pas modifié leur programme de taxation directe malgré leur chute du pouvoir. Mais Lemieux prodigue surtout ses efforts à la défense du lieutenant-gouverneur que Tarte écrase sous une avalanche d'injures. Entre deux traits satiriques à l'adresse de son adversaire, il sert donc au peuple des notions de droit constitutionnel. C'est la substance de ses discours électoraux.

Malgré la ferveur de ses partisans et son enthousiasme soutenu, Lemieux est défait le 1<sup>er</sup> mai 1878. Tarte l'emporte, tel que prévu même par les libéraux, bien que le peuple élise le gouvernement le plus favorable au parti libéral qu'on ait enregistré dans la province de Québec depuis la Confédération. Au soir de la lutte, les libéraux parlent de contester l'élection de Tarte. Malheureusement, le projet est sans lendemain et Lemieux revient à Québec où l'attendent les fidèles amis du vieux-Saint-Roch. Après cette première défaite politique, il ne songe pas à se réfugier dans son étude d'avocat et à s'occuper exclusivement de sa

<sup>24</sup> Joly, *Manifeste*, 28 mars 1878. Cité dans *l'Éclaireur*, 22 avril 1878.

profession. Il prolonge son action en faveur du parti libéral, pour lequel son attachement se fortifie et progresse au rythme même de ses activités.

#### LE MILITANT ENTHOUSIASTE

Au printemps de 1880, la grande famille rouge de Québec organise un club politique, le Club de Réforme, sous le patronage de son martyr, Luc Letellier de Saint-Just. Joly de Lotbinière en devient le président actif. Sans conteste, Lemieux assume un rôle important dans le petit groupe des fondateurs du club. C'est lui qui reçoit l'approbation d'Ottawa<sup>25</sup>. Ce sera l'œuvre de ce club de faire un effort pour réformer le parti de l'intérieur, pour le regrouper autour d'un chef unique et d'une idéologie propre, pour permettre d'opposer aux programmes ministériels d'Ottawa et de Québec un programme libéral bien pensé, cohérent et réalisable. Lemieux devient le secrétaire du nouveau club. En 1903, Jules Tessier, qui vient "d'entrer dans la calme atmosphère de la Chambre Haute"<sup>26</sup>, ainsi qu'il le dit, écrit à cette occasion à son ancien collègue :

Il me semble que c'est hier que nous partions ensemble de ta résidence rue Desjardins pour faire nos élections au Club libéral que nous avons fondé rue de La Fabrique, lors du renvoi de Letellier. Nous nous donnions la main pour combattre nos adversaires politiques et nos ennemis imaginaires. Je te proposais come secrétaire, et moi, tout fier de devenir ton assistant, je donnais le signal des applaudissements, lorsque mon chef nous donnait d'une voix vibrante lecture des procès-verbaux<sup>27</sup>.

Les membres du Club de Réforme regrettent bientôt de voir leurs lumières rester sous le boisseau. Ils décident d'avoir un organe dont le nom sera *Le Libéral*. Cette feuille ne sera pas vivace. Mais le très célèbre *Électeur*, que prolongera *Le Soleil*, s'en portera l'héritier.

<sup>25</sup> A. Gervais à F.-X. Lemieux, 27 février 1880, APQ, FL 5.

<sup>26</sup> J. Tessier à F.-X. Lemieux, 15 mars 1903, APQ, FL 13.

<sup>27</sup> *Loc. cit.*

C'est à travers ces journaux que se perpétue l'initiative des libéraux de Québec. Car le club lui-même est de bien courte vie. En novembre 1882, il est déjà en cendres et la presse bleue peut s'amuser, avec un brin de fiel et de malveillance, d'une œuvre "qui s'ouvrit si pompeusement pour se refermer si piteusement"<sup>28</sup>. En fait, le Club de Réforme ne semble pas avoir donné de résultat palpable. Pourtant les conférences et les discussions qu'on y a tenues ont préparé, à leur manière et de loin, la réorganisation du parti et les luttes véritables qui aboutiront aux jours sans soir du règne de Laurier. Aussi est-il l'occasion d'une prise de conscience et manifeste-t-il une volonté, celle de briser un sommeil léthargique.

Pourtant, en 1882, alors que se profile à l'horizon une nouvelle lutte électorale, le parti libéral semble toujours n'exister que pour assurer l'opposition gouvernementale, nécessaire à la bonne et juste administration du pays. En juin, le ministère fédéral dissout les Chambres et revient, en effet, devant le peuple. Le mandat de sir John ne devant expirer qu'en septembre 1883, le parti libéral est ainsi pris à l'improviste. On se hâte néanmoins de choisir un porte-drapeau pour chaque comté.

À cette époque, Lemieux n'est pas à l'affût d'une candidature et c'est à regret qu'il accepte celle de Beauce. Il sait qu'il court à une défaite certaine en tentant d'entrer dans l'arène fédérale. Mais ses amis le pressent: les hommes sont rares et il faut un adversaire libéral à chaque candidat ministériel. D'ailleurs, la récompense vaut sans doute la défaite. Aussi, le 25 mai, *L'Électeur* peut-il annoncer que "M. F.-X. Lemieux a finalement consenti à se porter candidat libéral à la Beauce"<sup>29</sup>. L'opposant de Lemieux est Joseph Bolduc, un Beauceron d'origine, maire de Saint-Victor-de-Tring, député national à la Chambre des communes depuis 1876. Il jouit d'une belle popularité dans son comté. Il en connaît à fond les intérêts divers, mais surtout agricoles. À ses côtés, le jeune avocat québécois prend donc figure d'étranger, d'inconnu, de nouveau venu. *Le Quotidien* ne parle pas sans raison de "la fausse situation où des amis trop complaisants l'ont

<sup>28</sup> *Le Quotidien*, 11 novembre 1882.

<sup>29</sup> *L'Électeur*, 25 mai 1882.

placé”<sup>30</sup>. Comme quatre ans plus tôt dans Bonaventure, c’est muni d’armes inférieures à celles de son opposant que Lemieux engage le combat. Il dénonce la politique protectionniste, qui n’est pourtant que le reflet de l’ancien credo libéral. “Protection vs Libre-Échange”, tel est le thème de la campagne électorale dans tout le pays.

Encore une fois, le peuple vote pour la protection et, le 20 juin 1882, c’est une immense victoire pour le gouvernement de sir John, dont tous les ministres sont réélus. Lemieux est écrasé sous une majorité de 1,264 voix. Mais il n’est pas le seul à mordre la poussière. Plusieurs soldats obscurs comme plusieurs chefs renommés de la phalange libérale connaissent la même humiliation. Au lendemain de la défaite, Edward Blake, le chef du parti libéral, écrit ses regrets et ses espoirs au candidat vaincu dans la Beauce :

I am truly sorry that your gallant fight in Beauce did not end with more favorable results for the party and the candidate. We find ourselves very weak in Québec and not so strong all over as we had hoped. Nevertheless we must not lose heart, and keep up our exertions; and from this day out work with a definite object in view and in a systematic manner. I hop that [the] next election, if we so labour, will find us prepared, and have us much stronger; and I trust that we may then have the pleasure of welcoming you as one of the acquisitions of the Reform party in a better House than that which has just been elected<sup>31</sup>.

François-Xavier Lemieux vient de faire ses premières armes en politique après avoir soutenu maints candidats libéraux dans divers comtés. La fortune lui a fait défaut. Mais il reste debout, de plus en plus attaché au parti libéral, comme ces arbres qui, sous la secousse du vent, enfoncent davantage leurs racines dans les profondeurs de la terre.

(à suivre)

Sœur ANDRÉE DÉSILETS, c.n.d.

<sup>30</sup> *Le Quotidien*, 1er juin 1882.

<sup>31</sup> E. Blake à F.-X. Lemieux, 1er juillet 1882, AAD. FL 1882.